



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CES/2008/1  
31 mars 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR  
L'EUROPE**

**COMMISSION DE STATISTIQUE**

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-sixième réunion plénière  
Paris, 10-12 juin 2008  
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

**PROGRAMME STATISTIQUE DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DES  
NATIONS UNIES POUR L'EUROPE ET TRAVAUX DES ÉQUIPES DE  
SPÉCIALISTES DE LA CONFÉRENCE: PROGRAMME STATISTIQUE  
DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES  
POUR L'EUROPE: RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE 2007  
ET LES PROJETS POUR 2008**

**RAPPORT SUR LA RÉUNION DU BUREAU DE LA CONFÉRENCE DES  
STATISTICIENS EUROPÉENS TENUE LES 18 ET 19 OCTOBRE 2007**

Note du secrétariat

**I. INTRODUCTION**

1. La deuxième réunion du Bureau 2007/08 s'est tenue à Helsinki (Finlande) les 18 et 19 octobre 2007 et a été organisée par Statistics Finland. Les membres du Bureau suivants y ont participé: Heli Jeskanen-Sundström (Présidente), Brian Pink, Peter Hackl, Edouardo Pereira Nunes, Vladimir Sokolin, Aija Zigure et Suzann Evinger représentant Katherine K. Wallman. Y ont également assisté les participants permanents ci-après: Hervé Carré, Office statistique des Communautés européennes (Eurostat); Enrico Giovannini, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Mikhail Korolev, Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT); Stefan Schweinfest représentant Paul Cheung, Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU); et Heinrich Brüngger, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE). Rob Edwards, du Fonds monétaire international (FMI), a participé aux débats sur le point 7 a) de l'ordre du jour, par téléconférence.

2. Les personnes ci-après ont assisté les membres du Bureau: Zelia Magalhaes Bianchini (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística); Hilkkka Vihavainen et Antero Pohjola (Statistics Finland); Andrey Kosarev (Bureau d'analyse économique, Fédération de Russie); Pieter Everaers et Hartmut Buchow (Eurostat); et Tiina Luige (CEE). Jan Fischer (Office statistique tchèque) a assisté au débat sur le point 6 de l'ordre du jour, à l'invitation de Heli Jeskanen-Sundström. Angela Me (CEE) a assisté au débat sur le point 2 b) de l'ordre du jour par téléconférence. Lidia Bratanova (CEE) a assuré les fonctions de secrétaire de la réunion.

## **II. EXAMEN APPROFONDI DE CERTAINS DOMAINES STATISTIQUES**

3. Le Bureau a procédé à un examen approfondi de deux domaines statistiques, à savoir les statistiques sur les revenus, les conditions de vie et la pauvreté, et les statistiques sur la différenciation entre les sexes et les groupes de population particuliers.

### **A. Statistiques sur les revenus, les conditions de vie et la pauvreté (domaines statistiques 1.5 et 3.3.1)**

Documentation: Documents informels, ECE/CES/BUR/2007/OCT/2 (OCDE), Add.1 (Banque mondiale), Add.2 (CEE), Add.3 (États-Unis), Add.4 (Autriche) et Add.5 (Brésil).

4. Le Bureau a procédé à un examen approfondi des statistiques sur les revenus, les conditions de vie et la pauvreté en se fondant sur les documents établis par l'OCDE et la Banque mondiale et sur les contributions de la CEE, des États-Unis, de l'Autriche et du Brésil. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) Si d'importants progrès ont été faits dans le domaine, les données demeurent toutefois fragmentaires et il n'existe toujours ni séries chronologiques ni base de données internationale;

b) L'enquête de la Division de statistique de l'ONU sur les pratiques suivies dans les pays fait apparaître l'extrême diversité des méthodes, un gros problème de comparabilité entre les pays ainsi que de dispersion dans le temps au sein des pays; c'est au niveau régional que l'harmonisation pourrait être la meilleure, pour des pays à la situation sociale comparable;

c) L'Étude de Luxembourg sur les revenus et les Statistiques de l'Union européenne (UE) sur le revenu et les conditions de vie constituent des sources de données importantes; toutefois, il faudrait former les utilisateurs, leur expliquer en termes simples ce que ces données mesurent et comment les utiliser;

d) La mesure de la répartition du patrimoine des ménages doit être harmonisée avec les données de la comptabilité nationale car il existe de très grandes disparités entre ce patrimoine tel qu'il est mesuré dans les enquêtes auprès des ménages et enregistré dans la comptabilité nationale;

e) Il serait utile d'échanger les bonnes pratiques dans le domaine et d'essayer de formuler des recommandations sur la marche à suivre à l'attention des services de statistique;

f) L'ONU a élaboré un guide sur les statistiques de la pauvreté qui est sur le point d'être publié; le Brésil a réalisé un recueil des meilleures pratiques en matière de mesure de la

pauvreté; la note des États-Unis (Add.3) présente des moyens concrets susceptibles d'être mis en place par les services de statistique;

g) S'il est difficile d'harmoniser les intrants, on peut essayer d'harmoniser les produits, par exemple en établissant un ensemble minimum de tableaux devant être présentés par les différents pays;

h) La répartition des revenus est un sujet qui intéresse surtout les pays développés, les pays en développement considérant essentiellement la pauvreté dans son acception traditionnelle;

i) Le sujet des statistiques sur les revenus, les conditions de vie et la pauvreté est hautement prioritaire pour les pays de la CEI;

j) Il est important d'améliorer la coordination entre l'UE et les autres pays;

k) Il n'existe pas d'organe susceptible de coordonner ces questions au niveau international;

l) Les travaux dans le domaine sont souvent l'apanage des universités et peu de services nationaux de statistique ont de l'expérience en la matière; par exemple, alors que la Banque centrale européenne (BCE) prévoit de réaliser une enquête sur le patrimoine des ménages, rares sont les services nationaux de statistique qui doivent y participer; or, ces services ne devraient pas être tenus à l'écart des débats;

m) Il serait utile d'élaborer une feuille de route sur ce qui peut être fait dans la pratique, sur la façon de progresser dans le domaine et sur le type de questions devant être examinées (les travaux doivent être étroitement liés aux politiques); les actions menées devraient également être ouvertes à d'autres institutions qui œuvrent dans le domaine; à plus long terme, on pourrait envisager la mise sur pied d'une petite équipe spéciale;

n) Les États-Unis souhaiteraient participer à tout groupe créé en vue de traiter de ces questions sous les auspices de la Conférence des statisticiens européens (la Conférence);

o) Un groupe sur les statistiques sociales a été créé l'année dernière au sein de l'OCDE (des utilisateurs y participent); il pourrait jouer le rôle d'organe de coordination, ce qui éviterait de créer un groupe supplémentaire; la Fédération de Russie et le Brésil pourraient être invités à y participer;

p) Il pourrait être envisagé d'examiner les résultats obtenus par le Groupe de Canberra;

q) Le séminaire de la Commission de statistique de l'ONU consacré aux statistiques sociales prévu le 22 février 2008 pourrait être l'occasion de débattre de ce sujet.

5. Le Bureau est convenu que l'étape suivante était l'élaboration d'une feuille de route sur le type de questions à étudier et les actions pratiques à mener, qu'il examinerait à sa réunion de février 2008. Eurostat contactera Richard Barnabé (le Président de l'Équipe spéciale de la Conférence des statisticiens européens chargée des questions nouvelles en matière de statistiques sociales) et étudiera dans quelle mesure on pourrait organiser un débat sur cette question dans le

cadre de la réunion d'experts sur les statistiques sociales qui devrait se tenir avant la réunion de la Commission de statistique de l'ONU prévue en février à New York (Suivi: Eurostat).

**B. Différenciation entre les sexes et groupes de population particuliers  
(domaine statistique 3.3.2)**

Documentation: Documents informels, ECE/CES/BUR/2007/OCT/3 (Italie) et Add.1.

6. Le Bureau a procédé à un examen approfondi des statistiques sur la différenciation entre les sexes en se fondant sur un document élaboré par l'Italie et les observations écrites de l'Allemagne, de l'Australie, de la Banque mondiale, du Brésil, de la CEE, des États-Unis et de la Lettonie. Le document de l'Italie, qui foisonne de questions, s'est révélé une bonne base pour l'examen.

7. De nombreux travaux internationaux sont actuellement en cours et les experts travaillent activement dans ce domaine (groupe d'experts interinstitutions, groupe directeur et équipes spéciales de la Conférence, notamment). Au Forum mondial sur les statistiques sexospécifiques (Rome, 10-12 décembre 2007) devraient être lancés un programme mondial sur les statistiques sexospécifiques ainsi qu'un groupe de haut niveau sur les statistiques sexospécifiques. Il s'agit d'une initiative portant sur trois ans, menée par la Division de statistique de l'ONU en étroite coopération avec d'autres organes de l'ONU et la Banque mondiale, qui vise à réunir les statisticiens et les utilisateurs de statistiques sexospécifiques. À ce forum, l'OCDE envisage de présenter un projet pilote visant à créer le site Internet «Wiki-gender» destiné à échanger des données, des analyses de politiques et des travaux d'analyse dans le domaine des statistiques sexospécifiques (à partir des bases de données de la CEE, du Centre de développement de l'OCDE et du Forum économique mondial).

8. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) Certaines activités sont mal perçues, en raison notamment de la formulation employée; bien souvent, les utilisateurs ne saisissent pas l'objectif des statistiques sexospécifiques et n'y voient qu'un moyen de promouvoir la cause des femmes; il faut donc trouver une façon de mieux exprimer ce que l'on recherche à obtenir sans parti pris grâce aux statistiques sexospécifiques;

b) L'étude des questions de sexospécificité n'est pas une fin en soi mais elle contribue à mieux comprendre de nombreux autres sujets pertinents;

c) La discrimination dont les femmes sont victimes constitue véritablement un problème de politique générale alors que cela ne devrait pas être le cas des statistiques sexospécifiques;

d) Les questions axées sur les femmes devraient faire l'objet d'un traitement différencié par rapport aux statistiques sexospécifiques.

9. Le Bureau a décidé de revoir la question des statistiques sexospécifiques dans deux ou trois ans. Les résultats du Forum mondial sur les statistiques sexospécifiques (Rome, 10-12 décembre 2007) devraient être présentés à la session plénière de 2008 de la Conférence des statisticiens européens (Suivi: CEE).

### **C. Statistiques sur les entreprises**

10. Le Bureau a procédé à un examen approfondi des statistiques sur les entreprises en février 2007. Il avait alors noté qu'il existait plusieurs groupes chargés de traiter de ces statistiques et qu'il était prématuré de prendre de grandes décisions concernant les travaux dans ce domaine avant que les activités entreprises par le Groupe des amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU aient donné quelques résultats. Dans cette attente, le Bureau a décidé de mettre en place une petite équipe spéciale chargée d'examiner les questions en suspens dans le domaine des statistiques sur les entreprises.

11. Le Bureau a brièvement discuté de la question du suivi à apporter. Le Groupe des amis de la présidence fera rapport à la réunion de la Commission de statistique de l'ONU de février 2008. Actuellement, il établit un rapport et répertorie les différentes initiatives qui entrent dans le domaine des statistiques sur les entreprises. Ce rapport (sous forme de description succincte) devrait être disponible d'ici à la fin de décembre. Le document qui sera présenté à la Commission sera beaucoup plus technique.

12. Eurostat et le Canada élaboreront le mandat de la petite équipe spéciale chargée des statistiques sur les entreprises qui sera examiné par le Bureau à sa réunion de 2008, comme prévu (Suivi: Canada, Eurostat).

## **III. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX**

### **A. Diffusion et communication de statistiques**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/4 (CEE).

13. Le Bureau a examiné le rapport sur les activités et les projets futurs du Groupe directeur chargé de la diffusion et la communication des statistiques. Il a formulé les recommandations suivantes:

- a) Le Groupe ne devrait s'attacher qu'à la communication et non à la diffusion technique;
- b) Les recommandations concernant la conception de sites Web peuvent devenir très vite obsolètes en raison de l'évolution technologique;
- c) Il conviendrait d'inviter des journalistes à participer aux travaux afin de prendre en compte le point de vue des utilisateurs;
- d) Les travaux devraient être axés sur les sujets suivants:
  - i) Communication avec les médias;
  - ii) Initiation aux statistiques en vue d'aider les médias à comprendre les statistiques officielles;
  - iii) Réactions des clients;

- iv) Avenir des publications statistiques (formes variées et mixtes de produits et de services de diffusion en ligne, produits physiques (papier, CD-ROM) et services statistiques adaptés aux besoins de l'utilisateur);

e) Il faut recentrer l'ordre du jour de la réunion de mai 2008 sur des sujets moins nombreux et plus ciblés, l'actuel étant trop diversifié.

14. Le Bureau a prorogé le mandat du Groupe directeur jusqu'en octobre 2009 afin de lui permettre de prendre en compte les recommandations ci-dessus. Il a demandé au Groupe directeur de lui présenter le nouvel ordre du jour à sa réunion de mai 2008 afin qu'il puisse faire des observations avant l'adoption de la version finale (Suivi: Groupe directeur chargé de la diffusion et la communication des statistiques).

## **B. Statistiques sexospécifiques**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/5 (CEE).

15. Le Bureau a examiné les activités du Groupe directeur sur les statistiques sexospécifiques, de l'Équipe spéciale chargée de la formation destinée à sensibiliser les statisticiens aux spécificités sexuelles et de l'Équipe spéciale sur la violence à l'égard des femmes. Les débats ont donné lieu aux observations suivantes:

a) Le sujet n'est pas uniquement la violence à l'égard des femmes mais aussi la violence dans la famille (par exemple, par les parents, les aidants) et les ménages;

b) Il existe un risque de considérer les travaux sur ces questions comme biaisés; ces structures sont en effet parfois perçues comme étant des groupes de femmes œuvrant en faveur des femmes, sans qu'une distinction claire soit établie entre travail de sensibilisation et fourniture impartiale de données; l'image ainsi renvoyée ne joue pas en faveur de ce type d'activités;

c) La terminologie doit être clarifiée afin de véhiculer le bon message, des termes comme prise en compte des spécificités sexuelles («engendering»), sensibilisation aux spécificités des hommes et des femmes («gender sensitisation») ou coordonnateur pour les questions concernant l'égalité des sexes («gender focal point») ne sont pas explicites pour les personnes qui ne font pas partie du cercle des experts spécialisés dans les statistiques sexospécifiques;

d) Nombre des termes contestés sont issus des documents d'orientation et des déclarations officiels de l'ONU.

16. Cette nécessité de clarifier la terminologie utilisée à propos des statistiques sexospécifiques est aussi valable pour d'autres travaux internationaux dans ce domaine. Il a été recommandé d'examiner cette question également au Forum mondial sur les statistiques sexospécifiques (Rome, 10-12 décembre 2007). On pourrait aussi l'aborder au séminaire de la Commission de statistique de l'ONU consacré aux progrès récents réalisés en matière de statistiques sociales (22 février 2008) ainsi qu'à la session de la Commission en 2009 (la question des statistiques sexospécifiques n'est pas inscrite à l'ordre du jour de sa session de 2008). La réunion de la

Commission pourrait de plus être l'occasion de faire participer au débat la communauté statistique dans son ensemble.

17. Le Bureau a ajourné l'adoption du mandat du Groupe directeur sur les statistiques sexospécifiques, de l'Équipe spéciale chargée de la formation destinée à sensibiliser les statisticiens aux spécificités sexuelles et de l'Équipe spéciale sur la violence à l'égard des femmes. Il a demandé au secrétariat de la CEE de communiquer les observations formulées à ces trois groupes et les a priés de revoir la terminologie utilisée dans leurs travaux ainsi que leur contenu. Les groupes élaboreront de nouveaux mandats qui seront examinés par le Bureau à sa réunion de février 2008 (Suivi: CEE, Groupe directeur sur les statistiques sexospécifiques, Équipe spéciale chargée de la formation destinée à sensibiliser les statisticiens aux spécificités sexuelles et Équipe spéciale sur la violence à l'égard des femmes). La question de la terminologie devrait également être débattue au Forum mondial sur les statistiques sexospécifiques de Rome et à la réunion de la Commission de statistique de l'ONU (Suivi: Division de statistique de l'ONU).

### **C. Enquêtes sur les victimes**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/6 (CEE).

18. Le Bureau a examiné l'état d'avancement des travaux et les projets futurs de l'Équipe spéciale des enquêtes sur les victimes. Le mandat de l'Équipe a été prorogé jusqu'en février 2009 pour lui permettre d'établir la version finale des directives concernant les enquêtes sur les victimes qui devrait être présentée au Bureau pour examen en février 2009.

## **IV. PROGRAMME STATISTIQUE DE LA CEE POUR 2008**

Documentation: ECE/CES/BUR/2007/OCT/7 et Add.1 (CEE).

19. L'examen du Programme statistique pour 2008 a porté essentiellement sur les activités nouvelles ou largement modifiées par rapport au programme de l'année précédente. Les travaux de divers groupes directeurs et équipes spéciales ont également été étudiés au titre de ce point de l'ordre du jour puisqu'ils se rapportaient aux activités inscrites au Programme pour 2008.

### **A. Contrôle de l'application et participation à l'élaboration de principes pour la statistique officielle**

20. Cette activité a été modifiée pour tenir compte des travaux récents, comme la contribution de la CEE à l'ensemble de principes régissant les travaux des organisations internationales s'occupant de statistiques. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) Le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne d'Eurostat sert de guide pour contrôler l'adhésion aux principes de la statistique officielle y compris hors de l'UE, par exemple dans la CEI, les Balkans et les pays méditerranéens, en Amérique du Sud et en Afrique; il est important de coordonner les efforts dans ce domaine;

b) Tous les pays de la CEI disposent d'une législation sur la statistique qui repose sur une loi type élaborée par le Comité de statistique de la CEI, et comprend les principes fondamentaux; toutefois, son application dans ces pays ne dépend pas toujours des statisticiens;

c) Les évaluations mondiales des systèmes statistiques ont une portée autre que celle des examens collégiaux du Code de bonnes pratiques; elles devraient constituer la base d'une stratégie visant à développer les systèmes statistiques nationaux et permettre l'élaboration d'une feuille de route pour les améliorer;

d) La parution du Code de bonnes pratiques d'Eurostat a créé une dynamique très importante que la CEE pourrait entretenir en mettant sur pied un projet-cadre; ce domaine étant fondamental, il conviendrait d'y consacrer plus de ressources à l'avenir.

21. Le Bureau a adopté le texte de l'activité 1.3 et a recommandé que l'on cherche à y affecter davantage de ressources en 2009 (Suivi: CEE). Eurostat établira un document succinct sur l'état d'avancement des examens collégiaux et des évaluations mondiales pour la réunion de février 2008 du Bureau (Suivi: Eurostat).

## **B. Indices des prix à la consommation**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/8 (CEE).

22. Le Bureau a étudié le mandat du Comité d'organisation sur les indices des prix à la consommation (IPC), qu'il a approuvé.

23. À cet égard, la question de la gouvernance des groupes internationaux (équipes de spécialistes) a été posée. Ces groupes relèvent de la Conférence des statisticiens européens (comme le Comité d'organisation sur les IPC) et font rapport à celle-ci ainsi qu'à son bureau. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix et le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix font rapport à la Commission de statistique de l'ONU. Les groupes-villes ont été mis sur pied par les pays pour répondre à leurs besoins immédiats de débattre de questions décisives et d'échanger des données d'expérience dans des domaines particuliers. Par conséquent, c'est aux services nationaux de statistique qu'il appartient de dissoudre ces groupes lorsqu'ils ne sont plus utiles. Si les groupes-villes font officiellement rapport à la Commission de statistique de l'ONU, il est toutefois difficile pour celle-ci d'exercer un pouvoir à leur égard. Les groupes de travail intersecrétariats sont eux normalement constitués d'organismes internationaux et sont axés sur les besoins de ces derniers. Cette répartition des activités n'est aujourd'hui plus très nette, plusieurs groupes de travail intersecrétariats intégrant également des pays. Cette structure de gouvernance mixte crée souvent une certaine confusion et peut engendrer des chevauchements d'activités.

## **C. Métadonnées statistiques**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/9 (CEE).

24. Cette activité a été modifiée pour prendre en compte la décision prise par le Bureau en février 2007 de créer le Groupe directeur sur les métadonnées statistiques. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) Le Groupe avance dans la bonne direction;

b) Il existe une incohérence dans le document entre le paragraphe 2 où il est indiqué que les principaux objectifs de travail ont été atteints grâce à la première parution du Cadre commun

de métadonnées, et le paragraphe 8 où il est demandé que le Cadre soit régulièrement mis à jour; il faudrait énoncer clairement qu'il s'agit d'un travail permanent et que le Groupe directeur n'a pas atteint son but principal étant donné que celui-ci est continu;

c) L'idée selon laquelle les résultats attendus des travaux sont très importants devrait être renforcée dans le mandat et les produits devraient être plus concrets;

d) La partie D du cadre de métadonnées sera la plus importante; il faudrait que le Groupe la mette beaucoup plus en valeur;

e) La communication sur ces travaux est essentielle et il est fondamental de sensibiliser les hauts dirigeants des services de statistique à l'importance des métadonnées; une organisation méthodique des métadonnées contribuera à rendre les services de statistique beaucoup plus efficaces, d'où la nécessité que l'investissement dans les métadonnées soit décidé par ces hauts dirigeants;

f) Il faudrait qu'à la session plénière de la Conférence, du temps soit consacré à faire passer un message fort sur l'importance des métadonnées auprès des dirigeants des services de statistique.

25. Le Bureau a demandé au secrétariat de communiquer les observations formulées à l'issue des débats au Groupe directeur sur les métadonnées statistiques, dont le mandat a été approuvé sous réserve de l'adoption de ces observations. Le sujet des métadonnées devrait être inscrit à l'ordre du jour de la session plénière de 2008 de la Conférence des statisticiens européens (Suivi: CEE).

#### **D. Impact de la mondialisation sur les comptes nationaux**

26. Cette activité figure pour la première fois dans le Programme statistique pour 2008 en tant qu'activité distincte. Le Bureau a été informé de l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail commun CEE/OCDE/Eurostat chargé d'examiner l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux et de ses projets futurs. La prochaine réunion du Groupe se tiendra conjointement avec la Réunion commune CEE/OCDE/Eurostat sur la comptabilité nationale (avril 2008). Il a été recommandé de faire également participer aux travaux des pays n'appartenant pas à la région de la CEE comme l'Inde, la Chine, le Brésil, notamment. Tous ces pays sont invités à la réunion d'avril 2008.

#### **E. Mesure du travail bénévole**

27. Cette activité figure pour la première fois dans le Programme statistique en tant qu'activité distincte. D'aucuns se sont inquiétés de la coordination des travaux dans ce domaine avec ceux de l'Université John Hopkins. Le secrétariat devra établir s'il existe un chevauchement d'activités avec les travaux menés conjointement par l'Université et le Bureau international du Travail (BIT) (Suivi: CEE). (Note explicative: l'Université John Hopkins est membre de l'Équipe spéciale et participe pleinement à ses activités.)

## **F. Projections et statistiques démographiques**

28. Il devait être mis fin à cette activité en 2007 mais le Bureau a décidé de la poursuivre à la demande de certains pays. Le Bureau a été informé des résultats de la réunion de travail de la CEE sur les projections démographiques qui s'est tenue du 10 au 12 octobre 2007 à Bucarest (Roumanie). Les participants à la réunion ont décidé d'élaborer un recueil de pratiques en matière de projections démographiques dûment étayées et de créer une équipe spéciale à cet effet, dont le mandat sera présenté au Bureau en février 2008.

29. Aucune activité concernant les statistiques démographiques n'étant prévue en 2008 (estimations réalisées entre deux recensements), l'intitulé de l'activité 6.9 du Programme statistique pour 2008 sera modifié pour devenir «Projections démographiques». Le secrétariat envisagera d'intégrer éventuellement des activités sur les statistiques démographiques au programme pour 2009 afin de donner suite aux recommandations du Bureau (de février 2007) de travailler un tant soit peu sur les estimations réalisées entre deux recensements (Suivi: CEE).

## **G. Autres questions relatives au Programme statistique**

30. Le Bureau a demandé des explications sur les activités statistiques menées par d'autres divisions de la CEE, en particulier concernant les ressources, la structure institutionnelle, l'utilisation des données issues des bases de données d'autres organisations internationales. Jusqu'à présent, la Division de statistique de la CEE a suivi les travaux consacrés aux données dans d'autres divisions de la CEE mais pas leur méthodologie. Désormais, elle sera plus attentive aux travaux méthodologiques réalisés dans le domaine statistique par les autres divisions (Suivi: CEE).

31. Les statistiques du logement pourraient faire l'objet d'un examen approfondi par le Bureau étant donné le peu de travaux internationaux menés dans ce domaine (Suivi: CEE).

32. La liste des réunions figurant dans le Programme statistique pour 2008 sera actualisée et les dates vérifiées (Suivi: CEE).

33. Les activités d'assistance technique aux pays de la CEI devraient être coordonnées avec le Comité inter-États de statistique de la CEI et adoptées par le Conseil des chefs de services statistiques des pays de la CEI. Le Comité inter-États invitera la CEE à débattre de ces activités à Moscou à la fin de novembre-début de décembre 2007 (Suivi: CEI-STAT).

34. Le Bureau a recommandé de renforcer le rôle de la CEE en tant que trait d'union entre l'UE et l'OCDE, et les autres pays de la région. La question de savoir comment mieux équilibrer le degré de participation d'Eurostat, de l'OCDE et de la CEE est stratégique et nécessite qu'on détermine où les besoins des pays peuvent le mieux être satisfaits et où les ressources peuvent être utilisées le plus efficacement. Le Bureau étudiera la répartition du travail et le rôle de trait d'union de la CEE en octobre 2008 (Suivi: CEE).

35. La Division de statistique de la CEE a récemment multiplié par deux ses activités de coopération technique après avoir bénéficié de ressources extrabudgétaires. Toutefois, il lui sera très difficile d'en augmenter encore le nombre dans la mesure où le temps dont le personnel permanent dispose pour les organiser n'est pas extensible.

36. Le Bureau a approuvé le Programme statistique pour 2008 de la CEE. Ses membres ont été invités à informer la délégation de leur pays du Programme et des activités d'assistance technique financées par des ressources extrabudgétaires, à l'occasion de la réunion du Comité exécutif de la CEE du 30 novembre 2007 (Suivi: membres du Bureau). La CEE adressera un courrier aux services nationaux de statistique des pays membres de la CEE avec la même demande (Suivi: CEE).

## **V. CADRE STRATÉGIQUE DE LA CEE POUR 2010-2011**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/10/Rev.1 (CEE).

37. Le Bureau a examiné le cadre stratégique pour la période biennale 2010-2011 et a fait des suggestions sur la façon d'améliorer les indicateurs de succès. Il a approuvé le cadre stratégique ainsi que le regroupement des activités. Le secrétariat de la CEE étudiera comment améliorer les indicateurs de succès (Suivi: CEE).

## **VI. PROJETS CONCERNANT LE FORUM CONSACRÉ À LA GESTION ET À LA FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/11 (République tchèque et Canada).

38. Le Bureau a examiné les projets concernant le forum consacré à la gestion et à la formation des ressources humaines prévu en 2008. Les débats ont donné lieu aux observations suivantes:

- a) Il a été recommandé d'organiser une réunion d'experts;
- b) Il convient de cibler les responsables des ressources humaines plutôt que les chefs de service;
- c) Les documents présentés à la session plénière de 2006 de la Conférence des statisticiens peuvent être utiles pour la réunion;
- d) Les examens collégiaux des services de statistique constituent une bonne source d'informations sur les pratiques en matière de gestion des ressources humaines dans ces services;
- e) Dans la première partie de la réunion, il faut en priorité déterminer comment trouver la bonne personne pour le bon poste: quels types de compétences sont attendues d'un statisticien au XXI<sup>e</sup> siècle, quelles sont les compétences de base qu'il doit posséder et quel est l'équilibre des compétences à trouver pour rendre un service de statistique efficace (par exemple, faire participer des journalistes, des artistes, des chercheurs);
- f) Il faudrait élargir le thème de la première partie de sorte que soient examinées des définitions d'emploi types; pour cela, on pourrait s'appuyer sur des communications sollicitées, en demandant par exemple aux services d'indiquer les définitions d'emploi qu'ils utilisent actuellement;
- g) Identifier les compétences de base permettrait également de contribuer à recenser les besoins en formation et à concevoir des programmes de formation;

h) Sur la question urgente de savoir comment rendre les services de statistique plus attractifs en tant qu'employeurs pour le personnel qualifié, il serait utile d'organiser un échange de données d'expérience sur la façon dont les services procèdent pour recruter, sur la promotion du service de statistique en tant que structure dans laquelle il est intéressant de travailler, entre autres;

i) Concevoir de nouvelles approches de l'organisation du travail peut également contribuer à attirer des candidats (par exemple, offrir des possibilités de travail à temps partiel ou de télétravail, exercer les activités sur des sites distincts offrant un cadre de vie plus agréable ou un environnement meilleur marché, mettre en place des équipes virtuelles, faire appel à différentes qualités de la personne, notamment);

j) La deuxième partie pourrait être réduite, voir intégrée à la troisième;

k) Un sujet important est la retraite: comment organiser le mentorat et conserver la mémoire de l'institution au départ de son personnel le plus expérimenté, gérer les variations dans la pyramide des âges de l'institution, attirer des jeunes, etc.;

l) Il pourrait être demandé à certains services de tester les idées proposées lors de la réunion;

m) Il a été suggéré d'envisager de suivre le «modèle de la Conférence des statisticiens européens» pour la tenue de la réunion, à savoir demander aux animateurs de résumer les documents et de formuler des questions à l'attention des auteurs des communications sollicitées et pour le débat général, puis de permettre auxdits auteurs d'y répondre et de faire des observations sur ces résumés.

39. Un débat a eu lieu sur les dates suggérées pour la tenue de la réunion car celle-ci pourrait être trop proche de la réunion de la Conférence des Directeurs généraux des instituts nationaux de statistique d'Eurostat. Il a toutefois été décidé de l'organiser au cours des deux premières semaines de septembre comme prévu puisque les mois suivants, d'autres réunions doivent se tenir.

40. Eurostat s'est porté volontaire pour faire partie du Comité d'organisation. Les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne ont manifesté leur désir de participer activement à l'organisation de ce forum.

41. Il a été décidé d'étendre et de remodeler la première séance en fonction des suggestions susmentionnées et de fusionner les deuxième et troisième parties. Les chefs de service devraient participer à la réunion parce que la gestion des ressources humaines fait partie de leurs attributions. En conséquence, des chefs de service participeront à la réunion-débat.

42. La réunion devrait être un lieu d'échange de données d'expérience pour tous les pays quel que soit leur niveau de développement. La question de l'organisation de services d'interprétation vers le russe a été posée, de même que celle des possibilités de financement de la participation de responsables des ressources humaines de pays de la CEI.

43. Le Comité d'organisation élaborera un document succinct précisant les questions qui devraient être examinées pendant les différentes parties de la réunion de façon à aider les auteurs

à établir leurs communications et à cibler les débats. Le Bureau examinera ce document à sa réunion de février 2008 (Suivi: Comité d'organisation du forum consacré à la gestion et à la formation des ressources humaines).

## **VII. PRÉPARATIFS DES SÉMINAIRES DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS PRÉVUS EN 2008**

### **A. Plan du premier séminaire intitulé «La mesure des mouvements et de l'intégration des populations à l'heure de la mondialisation»**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/12 (Allemagne).

44. Le Bureau a étudié les préparatifs de ce séminaire à partir du projet de plan élaboré par l'Allemagne. Les débats ont donné lieu aux observations suivantes:

- a) Il a été recommandé d'examiner les communications de la conférence de 2006 de l'Association internationale pour les statistiques officielles et de la dernière Conférence des Directeurs généraux des instituts nationaux de statistique afin de trouver d'autres auteurs potentiels;
- b) Il a été suggéré de solliciter les conseils du Groupe directeur CEE sur les statistiques des migrations et de l'Équipe spéciale de la CEE chargée de la mesure de l'émigration afin de mieux cibler le séminaire et de déterminer quels pourraient être les organisateurs, les animateurs et les auteurs;
- c) Il a également été suggéré de centrer le séminaire sur la qualité des statistiques et des données plutôt que sur la recherche et l'orientation;
- d) L'objectif du séminaire de la Conférence ne devrait pas être de trouver une définition commune des migrants;
- e) Le contenu de la première partie n'est pas assez clair; il dépend de ce que l'Équipe spéciale de la Conférence des statisticiens européens sur les statistiques des migrations aura à présenter d'ici à juin 2008, le cas échéant;
- f) Il a été proposé de fusionner les première et quatrième parties (en recourant à la deuxième option);
- g) L'intitulé du séminaire fait référence à l'intégration; or, supprimer la première option de la quatrième partie crée une incohérence puisqu'aucune partie ne portera plus sur l'intégration.

45. Le Canada a proposé de présenter une communication sur la façon de mesurer une intégration réussie (pour la quatrième partie). Les organisateurs du séminaire doivent trouver des organisateurs et des animateurs pour cette partie.

46. Le Bureau étudiera le plan révisé du séminaire en février 2008 (Suivi: Allemagne et Eurostat).

**B. Plan du second séminaire intitulé «Les questions stratégiques liées à la mesure des transactions internationales»**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/13 (FMI et Bureau américain d'analyse économique).

47. Le Bureau a étudié les préparatifs de ce séminaire à partir du projet de plan élaboré par le FMI et le Bureau d'analyse économique des États-Unis. Les débats ont donné lieu aux observations suivantes:

a) Des inquiétudes ont été exprimées quant à la structure du séminaire; les points soulevés dans le plan proposé sont pertinents mais les débats risquent de devenir trop techniques;

b) Il est crucial que les statisticiens en chef soient confrontés à cette question car tout doute vis-à-vis des statistiques relatives aux transactions internationales porte atteinte à la crédibilité des statistiques économiques en général;

c) Dans ce type de réunion, il est difficile d'avoir une discussion très cohérente avec les personnes qui ne travaillent pas dans le domaine des statistiques ou ne sont pas statisticiens; les débats devraient porter sur la façon dont les statisticiens abordent ces questions;

d) La première partie risque de devenir complètement indépendante des autres; il conviendrait de formuler des recommandations concrètes à l'attention des services de statistique sur ce qui peut être fait avec les données déjà disponibles;

e) La deuxième partie porte sur quatre questions différentes dont il est difficile de prendre la mesure; cette partie pourrait être scindée en deux sous-parties afin de mieux cibler les débats; de plus, la deuxième partie pourrait être étoffée pour inclure la question de l'asymétrie;

f) Les communications sollicitées sont trop nombreuses; il pourrait être très difficile de traiter l'ensemble des questions qui y sont soulevées (même si les communications ne sont pas présentées une à une), sans compter le risque d'allonger les présentations des animateurs;

g) Un certain nombre de communications portent sur les activités en cours (révision du Manuel de la balance des paiements, par exemple); les communications ne seront pas très intéressantes pour les statisticiens en chef si elles n'évoquent que ce qui se passe actuellement;

h) Il pourrait exister des possibilités d'en apprendre davantage sur les activités des commissaires fiscaux; une communication pourrait être proposée par un pays où se posent des questions intéressantes dans ce domaine;

i) L'OCDE peut mettre à disposition certaines communications intéressantes qui avaient été établies pour la dernière réunion que cette organisation avait consacrée au commerce international;

j) Plutôt que de demander à Hong Kong d'établir une communication, il vaudrait mieux solliciter l'Allemagne ou d'autres pays; il serait également souhaitable d'en obtenir de pays qui ne sont pas membres de l'OCDE (Fédération de Russie, par exemple);

k) Statistique Canada a proposé d'élaborer une communication pour le séminaire;

l) Il serait utile de communiquer les questions des animateurs à l'avance afin de permettre aux participants de savoir ce qu'ils peuvent attendre du séminaire.

48. Lorsqu'ils sollicitent des communications, les organisateurs du séminaire devraient préciser aux auteurs que les destinataires sont les statisticiens en chef. Il est important d'informer les auteurs, d'expliquer comment la Conférence appréhende le sujet et d'éviter de donner des détails techniques. Les organisateurs du séminaire devraient les contacter le plus tôt possible. La date limite pour l'envoi des communications sollicitées est fixée au 15 mars 2008 afin de permettre leur traduction. Les documents devraient être distribués à l'avance, assortis d'une liste de questions éventuelles à examiner.

49. Ce séminaire se déroulera sur moins d'une journée de travail. En outre, le débat sur le rapport relatif au développement durable sera écourté, ce qui permettra de dégager vingt minutes supplémentaires pour le séminaire.

50. Les organisateurs du séminaire élaboreront une version actualisée du plan qui sera examinée par le Bureau à sa réunion de février 2008 (Suivi: Organismes du séminaire).

### **C. Préparatifs de la session officielle de la Conférence des statisticiens européens, projet d'ordre du jour**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/14 (CEE).

51. Le Bureau s'est penché sur l'organisation de la session plénière de 2008 de la Conférence des statisticiens européens.

52. La session plénière de 2008 de la Conférence des statisticiens européens se tiendra du 10 juin (après-midi) au 12 juin (après la réunion du Comité des statistiques de l'OCDE), au Centre de conférences situé au siège de l'OCDE récemment rénové. Les locaux permettant une diffusion sur le Web, cette solution pourrait être envisagée.

53. Il est prévu de traiter des sujets ci-après dans le cadre des travaux officiels:

a) Rapport sur la mesure du développement durable;

b) Statistiques sur les entreprises;

c) Examen approfondi de certains domaines statistiques (les sujets seront arrêtés en février 2008);

i) Revenus, conditions de vie et pauvreté;

ii) Différenciation entre les sexes et groupes de population particuliers, y compris résultats de la réunion de Rome;

iii) Statistiques culturelles;

- iv) Statistiques de l'environnement;
- d) Métadonnées statistiques.

Les points d'information porteront sur:

- a) L'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux;
- b) Le rapport de l'Équipe spéciale sur la communication électronique des données;
- c) Le rapport de l'Équipe spéciale chargée des aspects de confidentialité et du caractère privé des ensembles intégrés de données;
- d) L'organisation du forum consacré à la gestion et à la formation des ressources humaines en 2008.

54. Les détails de l'organisation des travaux officiels de la Conférence seront arrêtés en février 2008. Le Bureau étudiera comment traiter les rapports sur les activités lorsqu'il n'y a pas de temps à consacrer aux débats à la session plénière. L'OCDE donnera des précisions sur les heures de travail de la Conférence (sur la possibilité de tenir des séances de trois heures et demie ou de finir à 18 heures).

55. Le Bureau a décidé que seul un rapport succinct faisant état des sujets débattus et des décisions prises sera établi pendant la session plénière et que celui-ci sera adopté à la fin de la réunion. Un rapport plus long résumant les débats sera établi après la réunion sous forme d'annexe au rapport, et paraîtra en anglais uniquement.

## VIII. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS STATISTIQUES DE L'OCDE

56. L'OCDE a présenté ses activités statistiques. La Direction des statistiques emploie près de 70 personnes, auxquelles s'ajoutent les 70 à 80 statisticiens qui travaillent dans d'autres directions de cette organisation. Le budget de la Direction des statistiques est d'environ 5 millions d'euros, dépenses de personnel incluses. Les contributions volontaires des pays apportent environ 0,5 million d'euros supplémentaires par an, ce qui est bien inférieur à ce dont bénéficient d'autres directions. Les services nationaux de statistique pourraient prendre davantage d'initiatives pour trouver des fonds auprès d'autres structures nationales en vue de financer les activités statistiques.

57. Les statistiques de l'OCDE ont bonne réputation. Cela s'explique par la qualité élevée des produits de cette organisation et par le fait que ses données statistiques sont considérées comme pertinentes et libres de toute influence gouvernementale ou politique. Les publications statistiques génèrent des recettes d'environ 4,5 millions d'euros par an qui ne contribuent toutefois pas au budget de la Direction des statistiques.

58. Une des grandes missions de l'OCDE en matière de statistiques est de jouer un rôle central dans le débat sur les questions de portée mondiale pour l'UE, les pays non membres de l'OCDE, les pays émergents et la Commission de statistique de l'ONU. Cette fonction de lien entre l'UE et les pays non membres de l'UE est bien rôdée et fait désormais partie du travail quotidien.

59. À cet égard, le Bureau s'est demandé comment parvenir à adopter au niveau mondial des normes qui sont élaborées par des organisations différentes, dans des régions différentes et souvent à des rythmes différents. Par exemple, Eurostat répond à des demandes à caractère politique qui émanent du Parlement européen et du Conseil de l'Europe et doit trouver son propre rythme pour élaborer des règles et des normes. Il est toutefois dans l'intérêt des pays que les normes soient élaborées en même temps et que les pays en développement participent au processus le plus tôt possible. C'est aux organismes internationaux et aux États membres concernés de trouver ensemble une solution à ce problème au niveau de l'ONU.

## **IX. ORDRE DU JOUR DE LA SESSION DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE DE L'ONU PRÉVUE EN FÉVRIER 2008**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/17 (Division de statistique de l'ONU).

60. La Division de statistique de l'ONU a communiqué au Bureau l'ordre du jour provisoire de la session de 2008 de la Commission de statistique de l'ONU. La session se déroulera du 26 au 29 février 2008. En outre, les activités parallèles ci-après seront organisées:

- a) Séminaire sur les dernières évolutions en matière de statistiques sociales (22 février);
- b) Réunion-débat de haut niveau sur le thème suivant: «Pertinence, intégrité et innovation: les statistiques officielles sont-elles à la hauteur?», auquel participeront les directeurs des organes chargés des statistiques (25 février après-midi);
- c) Déjeuner-débat consacré aux expériences positives récentes en matière de recensement (27 février);
- d) Séminaire sur l'utilisation des sources de données administratives (28 février).

## **X. ÉVALUATION DE LA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/15 (CEE).

61. Les résultats de l'examen des questionnaires d'évaluation de la session plénière de la Conférence des statisticiens européens de 2007 ont été présentés pour information. Les réponses montrent que lorsqu'un séminaire est trop technique, son utilité pour les participants est relative. Ce message doit être communiqué aux organisateurs des prochains séminaires de la Conférence. En outre, il faut que les animateurs soient des chefs de service afin de garantir que les questions seront abordées du point de vue des hauts responsables des services nationaux de statistique. Le document sur les recommandations relatives à l'organisation des séminaires de la Conférence sera actualisé pour prendre en compte ces observations (Suivi: CEE).

62. Les documents de présentation des animateurs devraient être distribués à l'avance afin de permettre aux participants de réfléchir aux questions avant le séminaire et de mieux se préparer pour les débats (Suivi: Organismes de séminaires).

## **XI. SUITE DONNÉE AUX DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU**

Documentation: Document informel, ECE/CES/BUR/2007/OCT/16 (CEE).

63. Une note sur la suite donnée aux décisions prises par le Bureau et la Conférence a été présentée pour information.

64. Le Bureau a étudié d'éventuelles suites à donner au séminaire sur l'efficacité et l'efficacité des services de statistique organisé en 2007. La Conférence a conclu que les débats sur ce sujet devraient se poursuivre afin de recueillir et d'échanger des pratiques optimales dans le domaine de la mesure de l'efficacité, de l'efficacité et de la productivité. La Lettonie s'est portée volontaire pour collecter, dans différents pays, les indicateurs et les pratiques relatifs à la communication de données par les services de statistique, et pour préparer un document pour la réunion de février 2008 (Suivi: Lettonie).

65. Eurostat relance les travaux sur les statistiques culturelles. Une publication sera réalisée en 2007 et un groupe de travail sera réactivé en 2008. L'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a également lancé un nouveau projet sur les statistiques culturelles. Le Bureau procédera à un examen approfondi des statistiques culturelles en février 2008.

66. En ce qui concerne la mesure de l'état de santé, le Bureau a été informé que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) souhaitait se retirer de l'initiative de Budapest. Le Président de l'Équipe spéciale de la mesure de l'état de santé tente par tous les moyens de la faire rester.

## **XII. DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS ET DE SON BUREAU**

67. La prochaine réunion du Bureau se tiendra les 12 et 13 février 2008 à Genève.

68. La réunion suivante se tiendra les 20 et 21 octobre 2008 à Washington, sous les auspices de la Banque mondiale.

69. L'Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística a invité le Bureau à tenir une de ses prochaines réunions d'octobre à Rio de Janeiro. Eurostat a également invité le Bureau à tenir une de ses prochaines réunions de février à Luxembourg.

## **XIII. QUESTIONS DIVERSES**

70. Tous les documents issus de la réunion seront affichés sur Internet, à l'exception de ceux qui devront être révisés (par exemple, les mandats qui n'auront pas été approuvés).

71. Eurostat fera parvenir au Bureau la version électronique de son inventaire des groupes de travail. Toute correction éventuelle devra être adressée à Pieter Everaers ([pieter.everaers@ec.europa.eu](mailto:pieter.everaers@ec.europa.eu)). L'inventaire sera actualisé et examiné à la réunion de février 2008. Eurostat va réfléchir à la forme que pourrait prendre le débat et aux questions qui pourraient y être examinées (Suivi: Eurostat).

-----